

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

menée par L'écologie ensemble Solidaire & Citoyenne

le printemps des Pays de la Loire

17 NOVEMBRE À 16H

ÉDITORIAL

La réalité des choix de Christelle Morançais : quand l'égalité femmes-hommes n'est qu'une ligne budgétaire.

uelles conséquences des coupes budgétaires pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes?

budget 2025 du Conseil régional des Pays de la Loire a été par marqué des coupes budgétaires précédent. sans Derrière ces chiffres, ce sont des services publics fragilisés, des solidarités affaiblies et, surtout, associations essentielles pour l'égalité et l'accès aux droits qui se retrouvent en péril.

Depuis un an, la presse fait régulièrement état d'associations féministes du territoire mises en difficultés. - 11 nous est important de prendre ce temps pour échanger avec elles, conséquences comprendre les concrètes de coupes ces budgétaires, dresser un état des lieux des reculs qui s'observent déjà. Ce document est ainsi né de cette exigence de transparence et de responsabilité.

Ce rapport permet de donner la voix aux structures œuvrant quotidiennement contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

A travers cette mission, nous avons donc souhaité rendre visibles les réalités que les chiffres masquent parfois :



Quand la Région recule, les droits des femmes vacillent.

- des structures à bout de souffle, avec des salarié-e-s et des bénévoles qui forcent notre admiration
- des inégalités territoriales grandissantes notamment dans les communes rurales
- des lycéennes et lycéens non sensibilisés et non accompagnés alors que les besoins s'accentuent.

Oui, le risque est réel d'avoir un affaiblissement conséquent, voire un recul, de la lutte contre les violences ou pour l'égalité en Pays de la Loire.

En réponse aux constats identifiés, ce rapport dresse enfin une première ébauche de propositions qui seront prioritaires pour retisser ce réseau associatif abîmé par ces coupes brutales.

En attendant, nous serons aux côtés des associations pour faire en sorte que ce qui n'est plus financé ne disparaisse pas.

Lucie Etonno Présidente du groupe l'Écologie Ensemble



ÉDITORIAL

La réalité des choix de Christelle Morançais : quand l'égalité femmes-hommes n'est qu'une ligne budgétaire.

e budget 2025 de notre Région restera comme celui de l'injustice.

Il est en rupture avec les valeurs de solidarité, avec les territoires, et avec celles et ceux qui, chaque jour, font vivre le lien social. Les choix **budaétaires** de Christelle Morançais ne sont pas neutres : ce coups des portés associations, piliers essentiels de cohésion régionale. Licenciements, subventions diminuées, supprimées ou abandonnés : programmes conséquences sont brutales. Ce ne sont pas des lignes comptables qui sont rayées, mais des vies, des projets, et des espoirs qui sont sacrifiés.

Les associations qui luttent contre les inégalités, accompagnent les plus fragiles et animent territoires, sont les premières victimes de cette politique. Les centres d'accueil, les permanences, les ateliers de prévention : tout ce des milliers permet à de qui personnes de tenir debout est aujourd'hui menacé. Pire. les associations qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et les hommes, déjà en première ligne face aux violences et aux discriminations. voient leurs disparaître ressources ou resserrer. À travers elles, ce sont les victimes elles-mêmes qui paient le prix de ces coupes.



Quand la Région recule, les droits des femmes vacillent.

Ces décisions ne sont pas le fruit du hasard. Elles reflètent une orientation claire : celle d'une Région qui tourne le dos à ses habitant·e·s.

Face à cette politique du déni, nous avons choisi de donner la parole à celles et ceux qui subissent ces coupes au quotidien. À travers les témoignages des associations, nous voulons montrer la réalité de ce budget : des portes qui se ferment, des accompagnements qui s'arrêtent, des vies qui basculent. Ces témoignages sont la vraie mesure de l'injustice régionale.

Nous refusons de nous résigner.

Nous serons aux côtés des associations, des bénévoles, des salarié·e·s et des habitant·e·s qui refusent de voir leur Région se transformer en accélérateur des inégalités.

Guillaume GAROT Député de la Mayenne ons des Pays de la Loire

Président du groupe du Printemps des Pays de la Loire

SOMMAIRE

05	• • • •	INTRODUCTION
06	• • • •	SYNTHÈSE
07	• • • •	VIOLENCES ET INÉGALITÉS EN PAYS DE LA LOIRE
14	• • • •	LA RÉGION, UN LEVIER INDISPENSABLE
26	• • • •	NOS PROPOSITIONS
29	• • • •	CONCLUSION
30	• • • •	REMERCIEMENTS
31	• • • •	ANNEXES

INTRODUCTION

LA RÉALITÉ DES CHOIX DE CHRISTELLE MORANÇAIS: QUAND L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES N'EST QU'UNE LIGNE BUDGÉTAIRE.

ors du vote du budget 2025 en décembre 2024, la majorité de Christelle Morançais a pris la décision, sans dialogue ni

concertation, d'opérer plus de 80 millions d'euros de coupes budgétaires.

Ces coupes ont fragilisé l'ensemble du territoire, affaiblissant les services publics, réduisant la solidarité et creusant les inégalités territoriales.

Parmi les secteurs touchés, les associations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes ont subi des suppressions de subventions qui menacent directement leur capacité à agir.

Ces structures se retrouvent aujourd'hui déstabilisées, voire mises en danger financièrement.

Une demande de transparence ignorée

Face à cette situation, les groupes l'Écologie Ensemble et Le Printemps des Pays de la Loire ont proposé, le 20 mars 2025, la création d'une Mission d'information et d'évaluation des politiques régionales relatives à l'égalité femmes-hommes.

L'objectif était clair :

- Mesurer l'impact concret des coupes budgétaires sur les associations
- Évaluer les conséquences sur les publics accompagnés, les bénévoles et les modèles économiques de ces structures
- Donner la parole aux acteurs et actrices de terrain pour documenter les réalités vécues.

Cette demande a été rejetée par la majorité régionale, refusant ainsi toute évaluation transparente des conséquences de leurs décisions

Une initiative des groupes d'opposition

Devant ce refus, les élu·es des deux groupes ont décidé de mener cette mission avec leurs propres moyens. Leur démarche s'est articulée autour de trois axes :

- Écouter les associations concernées à l'échelle locale.
 31 associations ont ainsi été contactées. 12 nous ont livré leurs témoignages, leur difficultés et leurs besoins.
- Documenter les conséquences des suppressions de subventions sur le fonctionnement des structures, les missions, les publics accompagnés, le bénévolat et les modèles économiques.
- **Proposer** des réponses adaptées

Ce document est la synthèse de la dizaine d'heures d'entretiens menés par les élu·es des deux groupes.

01_Le coup de ciseaux

Une mission indépendante menée par l'opposition

Face au refus de la majorité d'ouvrir une mission officielle, Le Printemps et L'Écologie Ensemble ont mené leur propre enquête :

plus de 30 structures auditionnées.

Sur les structures auditionnées, près de 200 personnes professionnelles sont employées.

Objectif : documenter les conséquences des coupes sur les associations, leurs missions et les publics accompagnés.

02. L'enquête

Des coupes budgétaires sans précédent

En décembre 2024, la majorité de Christelle Morançais a opéré plus de 80 millions d'euros de coupes, divisant par 10 le budget dédié à l'égalité femmes-hommes :

de 670 000 € à seulement 60 000 €, soit l'équivalent du coût des Trophées Joséphine, simple opération de communication régionale.

-80 MILLIONS D'EUROS

de coupe opérées en décembre 2024

BUDGET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES divisé par 10

LE BUDGET ÉGALITÉ CHUTE À 60 000 €

le budget égalité ramené au prix d'un événement de communication (Trophées Joséphine)

SYNTHÈSE DU RAPPORT

03_Les voix de l'alerte

Des constats alarmants

Les témoignages dressent un tableau sans appel :

- Fermetures de permanences en zones rurales et populaires
- Suppression d'actions de prévention dans les lycées
- Licenciements, surcharge des bénévoles
- Mise en danger des réseaux régionaux (Planning Familial, CIDFF, Solidarité Femmes)
- Allongement des délais de prise en charge et hausse du non-recours aux droits

Supprimer la ligne budgétaire, c'est comme dire que les violences conjugales n'existent pas.

Solidarité Femmes Vendée

04 L'abandon du terrain

Des conséquences directes pour les victimes

La disparition des financements publics crée une rupture d'accès aux droits et de véritables zones blanches de l'égalité, où les femmes les plus isolées se retrouvent sans soutien.

Un maillage vital pour les victimes, fragilisé par le retrait de la Région.

RECONSTRUIRE LA CHAÎNE DE L'ÉGALITÉ

Pour une Région qui agit, nos propositions :

- Rétablir et sécuriser les financements via des conventions pluriannuelles
- Créer un fonds régional de prévention
- Sensibiliser 100 % des élèves de lycée à l'égalité et aux violences de genre
- Soutenir les réseaux associatifs et les actions d'"aller-vers"
- Coordonner les financements entre État, Région et collectivités

VIOLENCES ET INÉGALITÉS EN PAYS DE LA LOIRE Un ÉTAT DES LIEUX ALARMANT

Les violences faites aux femmes : une réalité régionale préoccupante

01. Les chiffres

Si l'égalité femmes-hommes a été annoncée comme la grande cause du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron, l'action de l'Etat en faveur de l'égalité est pourtant vivement décriée par les associations féministes.

Les récentes données en matière de lutte contre les violences faites aux femmes témoignent également d'une situation préoccupante.

nombre femmes majeures Le de déclarant avoir été victimes des violences conjugales de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint est passé de 219 000 en 2017 à 373 000 en 2022.

Le nombre de féminicides a augmenté de 11% en un an en 2024.²

Cette tendance à la hausse est également visible en Pays de la Loire.

Selon l'INSEE, en 2023, 16 900 femmes victimes de violences ont été enregistrées. Un chiffre, d'autant plus préoccupant que le nombre de femmes victimes de violences a doublé entre 2016 et 2023.

Cette hausse est particulièrement marquée dans la sphère familiale (+114 %) ainsi que pour les violences sexuelles (+138 %). Enfin, au cours de l'année 2024, 7 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en Pays de la Loire. 4

Le dernier rapport de l'Observatoire régional (2022) des violences faites aux femmes estime que, plus de 61 600 femmes victimes ont été accompagnées par les réseaux associatifs des Pays de la Loire et plus de 50 000 ont été reçues par les services de police et de gendarmerie depuis 2017.

Outil essentiel pour mesurer l'évolution des violences au sein des Pays de la Loire, l'Observatoire régional a malheureusement dû fermer à la suite du désengagement financier de la Région.

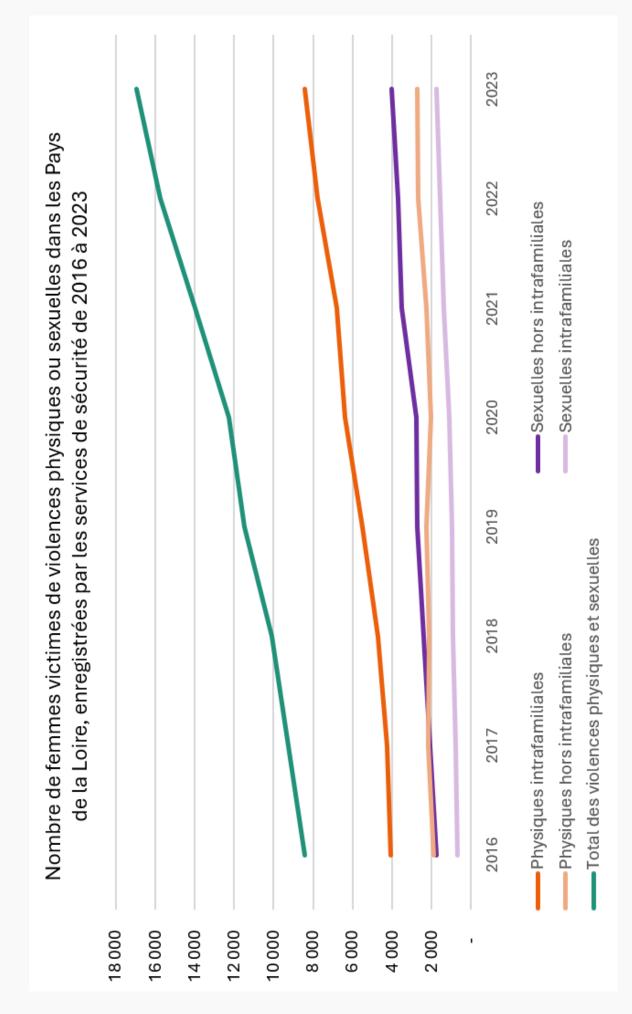
En supprimant les aides à l'égalité, la Région a mis un terme à sa convention de partenariat avec l'Union régionale solidarité femmes qui portait entre autres sur le développement de l'Observatoire pour :

44

mesurer l'importance et l'évolution des violences faites aux femmes sur notre territoire régional afin de permettre aux différents acteurs d'adapter leurs pratiques et aux décideurs d'avoir un éclairage sur cette question.⁵

Convention entre la Région des Pays de la Loire et l'Union Régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire (URSF)

Source : SSMSI, base statistique des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie de 2016 à 2023.



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UNE RÉALITÉ RÉGIONALE PRÉOCCUPANTE

Pour lutter contre ces actes et pour orienter les femmes victimes de violences vers différentes formes de prise en charge

(écoute téléphonique, hébergement, aide psychologique, assistance juridique, conseils en matière de sexualité, accompagnement dans les démarches administratives),

la région des Pays de la Loire **compte** 309 points d'entrées physiques ou téléphoniques, gérés par une trentaine d'associations et une trentaine d'institutions publiques (commissariats, CHU, centres de santé sexuelle, services départementaux).⁶

102. Des besoins en hausse : une libération de la parole

Portées entre autres par des mouvements #MeToo. comme encourageant la prise de parole des femmes victimes de violences, les associations et les forces de l'ordre font face à une augmentation considérable de du nombre sollicitations faits de pour des violences.

Si aucun chiffre précis existe au niveau régional, plusieurs structures ont identifié des besoins en augmentation depuis plusieurs années.

Un maillage vital pour les victimes, fragilisé par le retrait de la Région.

309 POINTS D'ENTRÉE

d'écoute, d'aide et d'orientation pour les femmes victimes de violences

30 ASSOCIATIONS

spécialisées dans l'accompagnement, la prévention et la sensibilisation

30 STRUCTURES PUBLIQUES

commissariats, CHU, centres de santé sexuelle, services départementaux

Source : Une carte pour orienter les femmes victimes de violences en Pays de la Loire, Union Régionale des Pays de la Loire Solidarité Femmes

A titre d'exemple, le 3919, ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences a reçu plus de 100 000 appels en 2024, un chiffre jusque-là jamais atteint.

Si les besoins augmentent, il est indispensable que les moyens suivent pour permettre aux associations de lutter contre les violences et d'accompagner les victimes.

L'association Solidarité Estuaire rappelle que :

Da

Dans un contexte global où les violences augmentent et où la parole se libère. Le retrait de la Région n'a pas été un bon signal.

Solidarité Estuaire

UN TISSU ASSOCIATIF AU CŒUR DE LA LUTTE ET EN PERTE DE SOUTIEN

Sous-financement et désengagement de pouvoirs publics : une situation critique pour les associations féministes

Planning Familial, CIDFF, Fondation des Femmes ou encore Union nationale de Solidarité Femmes, la liste est longue de ces associations qui depuis des mois tirent la sonnette d'alarme, alertent, s'insurgent, s'inquiètent. Le constat est aussi clair qu'implacable : la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes recule.

Ce recul s'incarne d'abord par une perte de moyens drastique et une décomplexion à ne plus financer ce qui avait été gagné de haute lutte féministe. Les moyens baissent, les financements se morcellent. Cette crainte est partagée en Pays de la Loire, pour une responsable associative de Solidarité Femmes de Vendée.

On observe une décomplexion des institutions à ne plus nous financer, si la Région le fait, pourquoi pas le Département ? Pourquoi pas les villes ?

Solidarité Femmes Vendée

Certaines missions du budget de l'Etat affichent certes une hausse budgétaire, mais c'est une hausse en trompe-l'œil.

crédits suivent ne l'augmentation des charges, ni la signalements, hausse des l'explosion des besoins sur le terrain pointent le groupe que le sur la lutte contre la d'experts violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Grevio) du Conseil de l'Europe, dans un rapport publié le 16 septembre dernier.

À ce sous-financement étatique s'ajoute désormais un désengagement progressif des collectivités territoriales, fragilisant encore un tissu associatif déjà à bout de souffle, en particulier les associations dans le champ de la mixité, dont relèvent les associations de l'égalité femmes-hommes.

Ainsi, si un tiers des associations dispose d'une trésorerie inférieure à trois mois (étude du Mouvement associatif, avril 2025), ce chiffre monte à une association sur deux en ce qui concerne celles qui œuvrent pour la mixité.

Aujourd'hui, la situation du sousfinancement des associations et du désengagement progressif des pouvoirs publics est le suivant :

La Fondation des femmes fait état :

D'UNE BAISSE DE 15%

des financements de 148 associations

DE 148 ASSOCIATIONS

71% D'ENTRE ELLES

se trouvant dans une situation financière dégradée

Sa présidente, Anne-Cécile Mailfert, parle ainsi d'une « forme de maltraitance institutionnelle » envers les associations féministes.

Pourtant, depuis 2019 et son Grenelle contre les violences conjugales, des avancées avaient été amorcées, mais faute de moyens elles se sont essoufflées. De trop grosses lacunes subsistent en matière de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, comme le note le Grevio. Et comprenons bien que ce n'est pas la baisse des financements qui fera disparaître ces lacunes, elle les creusera.

Une politique d'égalité ne se décrète pas, elle se finance.

A l'heure actuelle, au niveau national, il manque au bas mot 31,6 millions d'euros pour permettre aux associations de poursuivre leurs actions en 2025. 10

Comme toute politique publique, elle nécessite des moyens pérennes et un engagement clair de l'Etat et des collectivités. Car l'égalité ne recule pas par hasard : elle recule quand le pouvoir politique choisit de ne plus la défendre, il en va de même des collectivités.

02. Des associations, des professionnel·les et des bénévoles qui mènent une mission d'intérêt général

Pourtant, les associations qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences faites aux femmes constituent un maillage territorial essentiel.

En Pays de la Loire, ce sont des dizaines de structures associatives qui interviennent chaque jour auprès de milliers de femmes, d'enfants de familles. Elles tentent de couvrir tous les territoires, y compris là où les points d'entrée vers les services publics de soins ou sociaux sont les plus éloignés des publics vulnérables.

Sur les structures auditionnées, près de 200 personnes professionnelles sont employées et s'appuient sur des réseaux bénévoles vastes.

elles Ce sont qui assurent la prévention, l'accompagnement psychologique, juridique et sensibilisation dans les écoles, ou formation des professionnel·les.

Ces associations remplissent de fait une mission de service public, parfois à la place des pouvoirs publics. Comme le soulignaient déjà les rapporteurs d'une mission d'information sénatoriale sur l'évolution du financement de la lutte contre les violences faites aux femmes en 2025 :

la place accrue des associations dans l'action publique peut apparaître comme le signe d'un désengagement concomitant de l'État.¹¹

Évolution du financement de la lutte contre les violences faites aux femmes - Sénat

Puisque les associations assurent une mission de service public, elles devraient recevoir des financements publics:

44 Notre mission est nécessaire, mais on a parfois le sentiment de quémander des aides alors pouvoirs publics que associations devraient construire ensemble les réponses aux besoins des personnes à la rue.

association G-Xiste

LES COMPÉTENCES RÉGIONALES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les collectivités territoriales, comme l'Etat, ont des obligations légales en matière d'égalité au titre de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes¹² vise à combattre les inégalités dans les sphères privée, professionnelle et publique.

Elle prévoit la mise en œuvre et l'évaluation des mesures concernant la lutte contre les violences, l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre la précarité.

Le décret n° 2015-761¹³ du 24 juin 2015 impose aux collectivités de plus de 20 000 habitant·e·s de présenter chaque année un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, portant sur le fonctionnement de la collectivité, l'index d'égalité professionnelle, les politiques mises en œuvre et les orientations susceptibles d'améliorer cette situation. Ce rapport doit être présenté préalablement au débat sur le budget.

Dans ce cadre, le Conseil régional des Pays de la Loire présente chaque année ce rapport lors de la session plénière consacrée au débat d'orientations budgétaires. Un rapport qui sera sans nul doute réduit à peau de chagrin l'année prochaine.

Outre cette obligation, la Région peut choisir de mener une politique volontariste en soutenant les associations et les structures agissant en faveur de l'égalité ou de la lutte contre les violences.

Depuis 2015, la Fédération régionale du CIDFF, en partenariat avec le Planning familial et Solidarité Femmes, mène ainsi un programme de sensibilisation à l'égalité et à la prévention des violences auprès des élèves scolarisés dans les Lycées et les Maisons Familiales Rurales (MFR), grâce au financement du Conseil régional.

Ce dispositif appelé "3 réseaux" a également permis à ces trois structures d'agir pour prévenir les comportements sexistes auprès des élèves de MFR, et former les élèves des écoles sanitaires et sociales à la prise en compte des inégalités, du sexisme et des discriminations dans leurs futures pratiques professionnelles.

L'émergence de projets comme par exemple l'accès à une maison pour l'hébergement de femmes seules par l'association G-Xiste en 2019 avait aussi été rendu possible par une action, il faut le reconnaître, volontariste de la Région :

C'est grâce au contact avec la Région qu'on a pu démarrer. Ils ont tenu leurs engagements, mais le service qui nous avait accompagnés n'existe plus aujourd'hui.

association G-Xiste

Je trouvait ça bien que la Région finance les actions, car les violences faites aux femmes sont transversales, et sont l'affaire de toutes. Les violences touchent tout le monde, les victimes sont partout. Je dis bravo aux services de la Région.¹⁴

Enfin, suite d'une expérimentation concluante lancée en 2021, le Conseil régional a décidé de généraliser la mise à disposition de distributeurs de protections périodiques gratuites, jetables ou lavables dans l'ensemble des lycées publics et privés de la région.¹⁵

Solidarité Estuaire

L'égalité, affichée comme une priorité régionale du mandat – une promesse de campagne non tenue

Avant même le début du mandat, dans son livre de campagne Aimer et Agir, Christelle Morançais affirmait vouloir créer une « Fondation de la femme et de l'enfant pour soutenir les associations d'aide aux victimes d'incestes, de violences conjugales, intrafamiliales ou scolaires ».

Une promesse de campagne pour l'instant non tenue.

Depuis son élection en juin 2021, l'égalité femmes-hommes est régulièrement présentée comme une priorité politique par la présidente et la majorité régionale.

Cela s'est notamment traduit, en 2023, par une augmentation significative du budget dédié à l'égalité, avec près de 800 000 € votés, soit trois fois plus qu'en 2017, pour « passer de l'égalité de droits à l'égalité de faits. »¹⁷

Dans le rapport égalité femmeshommes 2023, la Région réaffirme cette priorité

Au-delà du caractère obligatoire de ce rapport, c'est pour la Région l'occasion de montrer combien la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit au cœur des priorités et des compétences régionales, avec des axes de travail amplifiés depuis 2022 [...]

[...] Il s'agit à chaque fois de faire vivre une égalité qui réunit les femmes et les hommes autour d'une vision partagée, consciente et positive, des progrès réalisés comme du chemin qui reste à parcourir. 18

Rapport égalité femmes hommes 2023 Région Pays de la Loire,

C'est dans cette logique que la majorité régionale a lancé en grande pompe en 2022 la soirée des trophées Joséphine. Une soirée dite « au nom de toutes les femmes qui osent ».

Au travers de cet événement, la Région souhaite « mettre en lumière des femmes inspirantes qui, par la diversité et l'audace de leur parcours, peuvent trouver une résonance forte auprès d'autres femmes – et en particulier parmi la jeune génération. »

De cette politique volontariste et de cette ambition manifeste de placer l'égalité comme priorité politique, que reste-t-il aujourd'hui?

LA RÉGION, UN LEVIER INDISPENSABLE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SUR TOUS LES TERRITOIRES

Un budget 2025 de rupture de l'accès aux droits, marqué par des coupes historiques

Des annonces brutales et non concertées de Christelle Morançais

Dans un entretien accordé à la presse le 11 octobre 2024, Christelle Morançais a annoncé vouloir faire 100 millions d'euros d'économies dans le budget régional d'ici la fin du mandat.²¹

Cette annonce faite à quelques jours de la session du Conseil régional dédiée au débat d'orientations budgétaires pour 2025 est le fruit d'une vision politique défendue par Christelle Morançais dans laquelle, notre pays serait « shooté à la dépense publique ».

Pour mener à bien cet objectif, la présidente a choisi de s'attaquer en premier lieu aux dépenses de fonctionnement et aux subventions.

C'est ainsi qu'un grand nombre des structures culturelles, sportives, et associatives ont reçu par mail, courrier ou appel téléphonique, l'annonce de la perte totale ou partielle des aides régionales qui leur étaient allouée jusque-là.

Redisons-le ici, il s'agit d'un choix politique, et non budgétaire.

Une décision radicale mais pleinement assumée par la présidente du Conseil régional, assurant « qu'aucune subvention n'est un droit à vie, un droit sans condition. »

Dans le détail pourtant, ces arbitrages touchent en premier lieu les acteurs de l'économie sociale et solidaire dont les structures œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences. Plus précisément, le budget dédié à l'égalité femmes-hommes a été divisé par quatre entre 2024 et 2025.

Solidarité Estuaire explique ainsi que l'association a d'abord appris les coupes budgétaires **par voie de presse**, et qu'aucune démarche n'a été faite par la Région pour informer les autres financeurs de ce retrait.

Ce que nous attendons d'une Région c'est de l'écoute, du dialogue. Je comprends les difficultés de chacun·e, mais ça n'empêche pas justement de faire ensemble. Qu'on ne soit pas d'accord, c'est une chose, mais au moins qu'on échange et qu'on puisse se dire quelle est la moins pire des solutions.

Solidarité Estuaire

Un budget 2025 de rupture de l'accès aux droits, marqué par des coupes historiques

Un budget pour l'égalité femmes-hommes drastiquement réduit

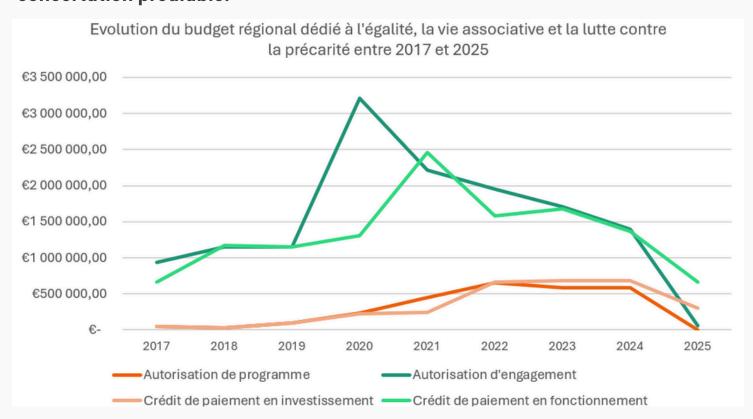
Alors que depuis le début du mandat, la majorité régionale a plusieurs fois souligné l'augmentation globale des budgets dédiés à l'égalité femmes hommes et à la lutte contre les violences depuis 2015, les choix budgétaires réalisés fin 2024 vont à l'encontre des ambitions affichées.²⁵

Bien que la majorité évoque « une sanctuarisation de l'égalité femmes-hommes déjà mise en place », bon nombre d'acteurs et d'actrices du secteur associatif ont été choqué·e·s de constater que l'enveloppe budgétaire qui permettait jusque-là d'assurer le bon fonctionnement des structures et la réalisation de leurs projets a été réduite à néant sans concertation préalable.

Ainsi, le budget concernant les subventions pour les associations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes, le civisme et l'engagement a été divisé par 10, passant de 670 000 € à 60 000 € entre 2024 et 2025.

Une somme dérisoire qui risque très probablement de se maintenir en 2026²⁶

En effet, en ouverture du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026, Christelle Morançais a clairement annoncé vouloir poursuivre la chasse aux subventions.



Source : Rapports budgétaires du Conseil régional entre les années 2016 et 2024

03. Une politique qui se limite aux "Trophées Joséphine"

En novembre 2024, la commission permanente du Conseil régional a adopté une délibération affectant un budget de 60 000 € pour l'organisation **des Trophées Joséphine** en 2025. Un montant équivalent à l'ensemble du budget égalité voté pour l'année 2025.

L'entièreté des engagements financiers en matière d'égalité et de lutte contre les violences est donc strictement réduite à la prise en charge de l'organisation des trophées Joséphine le 11 décembre prochain à l'Hôtel de Région.

Presque un an après la suppression de l'ensemble des subventions pour les associations de la Région, cet événement apparaît plus que jamais comme une opération de communication, en décalage avec l'arrêt du soutien concret aux structures œuvrant quotidiennement pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences.

Cette soirée est perçue par Solidarité Femmes Vendée comme un événement où la Région préfère montrer :

44

des femmes fabuleuses, que des victimes.

Solidarité Femmes Vendée

Un écosystème associatif fragilisé par la réduction des aides : des structures isolées, entravées, menacées par les coupes budgétaires

O1. Privatiser l'égalité ? Le piège du désengagement public

Derrière ces coupes, la fragilisation des structures et l'obligation de faire évoluer les modèles de financements, une tendance qui se dessine également au niveau national.

Ainsi, en Pays de la Loire, les associations, privées de leurs subventions régionales, ont été contraintes de se tourner vers d'autres modes de financement,

comme le **mécénat** ou les **appels à projets.** Un modèle que les associations dénoncent à la fois comme **chronophage**, **court-termiste**, **et porteur de risques majeurs**.

Pour des structures déjà sous tension, la recherche de financements privés représente un fardeau administratif. G-Xiste, par exemple, souligne qu'il faudrait presque un emploi à temps plein dédié uniquement à la recherche de fonds pour répondre aux exigences des mécènes et des appels à projets.

Un écosystème associatif fragilisé

Les associations sont désormais soumises à des critères de rentabilité et d'innovation, qui privilégient les communicables proiets << médiatisés, au détriment des actions de fond. Les financeurs, au'ils soient publics ou privés, recherchent des résultats immédiats et quantifiables, côté les missions laissant de essentielles mais moins visibles. comme l'accompagnement social ou juridique des victimes de violences.

Comme le résume Solidarité Femmes Vendée :

44

Les mécènes ne s'intéressent pas aux réseaux ou à la méthode de travail, seulement à ce qui agit directement auprès des femmes.

Solidarité Femmes Vendée

Cette logique dénature l'action associative, en la réduisant à une succession de projets ponctuels plutôt qu'à un engagement durable.

Les financeurs exigent souvent des projets « innovants », mais cette quête d'originalité ignore la réalité des besoins.

Comme le souligne G-Xiste :

Les financeurs veulent de l'innovation. Mais quand le projet existe depuis quelques années. on n'est plus dans l'innovation, alors que les besoins sont toujours là.

association G-Xiste

Le Planning Familial le rappelle avec force :

Pour nous, c'est important que ce soit de l'argent public. Solidarité plutôt que charité.

> Fédération régionale du Planning Familial

En privatisant le financement de l'égalité, on risque non seulement de mettre en péril la pérennité des associations, mais aussi de remettre en cause leur indépendance et leur mission sociale.

Que se passera-t-il si une salariée d'une entreprise mécène contacte la structure pour une violence commise au sein même de l'entreprise par exemple ?

La Région a elle-même encouragé les structures à se diriger vers des fonds privés, les orientant vers "la Nuit du Bien commun" (dont Pierre Edouard Stérin, milliardaire prônant un projet de société marqué par l'idéologie d'extrême-droite est un des cofondateurs), ou vers le fonds "Oui Care".

Il est ainsi légitime de se demander s'il s'agit du rôle de pouvoirs publics d'œuvrer en ce sens.

02. Des coupes budgétaires qui fragilisent la mise en réseaux

L'un des enseignements majeurs de cette mission, c'est de constater à quel point la Région a choisi de couper en priorité dans la mise en réseau des associations. Deux leviers essentiels ont ainsi été fragilisés.

D'abord, les têtes de réseaux, unions régionales et fédérations comme celles de Solidarité Femmes, du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF) ou du Planning Familial, ont vu leurs s'effondrer. Or, ces structures jouent un rôle clé : elles coordonnent les locales, mutualisent les antennes partagent moyens, les bonnes pratiques et garantissent cohérence d'action sur l'ensemble du territoire.

Leur affaiblissement se traduit concrètement par moins de coordination, plus d'isolement et une perte d'efficacité collective. La Région ne voulait pas soutenir le réseau, seulement des actions "communicables", avec des chiffres et des stats.

Solidarité Femmes Vendée

Les dispositifs de coopération entre associations à l'image du projet des « trois réseaux » ont été abandonnés, ce que regrettent les associations auditionnées touchées.

Pourtant, ces espaces de travail commun permettaient d'assurer la complémentarité des missions, de couvrir tout le territoire et d'éviter la mise en concurrence entre structures.

03. Mise en danger de la pérennité des structures et des emplois

Les coupes budgétaires opérées par la Région ne sont pas des ajustements techniques : elles mettent directement en danger la pérennité des structures et des emplois. Les exemples se multiplient.

Au **CIDFF 44**, le licenciement d'une juriste a entraîné une surcharge de travail et un découragement généralisé parmi les équipes et les bénévoles :

C'est une période difficile à vivre, pour les salariés comme pour les bénévoles

De manière générale, les associations touchées dénoncent une insécurisation des salarié·es, voire même des situations de burn-out, évoquant le sentiment de devoir faire plus, avec moins.

Même constat à l'**Union régionale Solidarité Femmes**, où l'unique poste salarié a été supprimé. Ces licenciements affaiblissent la capacité de coordination régionale et fragilisent tout le maillage territorial :

44

On a le sentiment d'un abandon

Solidarité Femmes Vendée

Un écosystème associatif fragilisé

Le **Planning Familial** n'est pas épargné : le poste de coordinatrice régionale est menacé, tandis que l'embauche prévue dans l'association **Victimes et Prévention Pénale 53** a été gelée.

Du côté de la Fédération régionale du CIDFF, c'est un ETP (sur 2 au total) non remplacé depuis juillet 2025.

Et pour certaines structures, c'est tout simplement la survie qui est en jeu comme pour l'association **Et pourquoi pas elles ?,** dont la Région était le principal financeur, qui explique

Clairement, si nous n'avons pas de moyens, la pérennité de notre structure est en danger.

Et pourquoi pas elles?

Les réseaux associatifs peuvent compter sur les bénévoles. Ce réseau de solidarité mérite d'être salué mais il ne peut, à lui seul, compenser le désengagement public. Comme le souligne Aurélie Fournier, du Planning Familial :

44

C'est important pour nous que nos missions soient reconnues et réalisées par des salarié·es, et que cela ne soit pas que du bénévolat qu'on laisse de nouveau aux femmes.

Fédération régionale du Planning Familial

Ce rappel est crucial : le bénévolat ne devenir la peut pas variable d'ajustement d'une politique publique abandonnée. d'égalité financement, reconnaissance, sans sans emplois pérennes, les structures risquent non seulement la fermeture, mais aussi la perte d'une expertise féministe et sociale construite depuis des décennies.

14 Réduction drastique des activités menées par les structures

Toutes les associations interrogées qui bénéficiaient auparavant d'une subvention régionale ont réduit leurs activités après la suppression de cette aide.

Un constat simple mais qu'il faut rappeler au travers des mots de Marie Eloy, créatrice de Bouge ta boîte :



Un écosystème associatif fragilisé

Et pour l'illustrer, voici un tableau non exhaustif des actions supprimées par les structures.

Structure	Exemple des conséquences des coupes budgétaires	Rappel des aides attribuées en 2024
Fédération du Planning familial des PDL	Animations/Sensibilisation en lycées et en MFR ; des journées de formation de professionnel·les ; arrêt du programme 3 Réseaux	66 170€
Solidarité estuaire (44)	En cours d'évaluation	12 000€
Solidarité femmes 85 / Union régionale Solidarité femmes	Arrêt du dispositif 3 Réseaux ; suppression du Bingo du Love (un travail mené par une salariée sur les violences dans les couples étudiants/post-bac) ; perte de visibilité et actions de communications réduites ; des sensibilisations dans les collèges, lycées et MFR (établissements de formations professionnelles) sur les violences au sein du couple.	31 500 € pour l'Union régionale Solidarité femmes 10 000 € pour Solidarité femmes 85
Fédération CIDFF Pays de la Loire CIDFF Vendée	Arrêt du dispositif 3 Réseaux ; Séminaire annuel pour les directrices et présidentes supprimé ; suppression des réunions entre juristes (mutualiser les pratiques et assurer la cohérence du réseau)	180 000 € pour l'ensemble de la Fédération régionale du CIDFF dont 19 150,00 € pour le CIDFF Vendée
CIDFF Loire-Atlantique	Suppression d'actions de sensibilisation dans les lycées, suppression de permanences en milieu rural, allongement des délais d'attente de rendez-vous, réduction de l'accueil téléphonique	32 775€
Et pourquoi pas elles ?	Arrêt prématuré de l'exposition itinérante de portraits (6 réalisés sur 10 prévus) ; difficultés à organiser des évènements départementaux ; menace sur l'hébergement et l'animation du site	4 000€
Règles élémentaires/ Elena Gautier	Annulation des projets dans les lycées (filière technique) ; annulation des cinés-débat et "Règles et sport".	3 000 € (en 2023)
Victimes et prévention pénale (53)	Suppression d'actions de sensibilisation individuelles et collectives.	8 000€

Des gros réseaux aux plus petites structures, il arrive qu'on se représente mal à quoi peuvent servir les subventions. Prenons alors l'exemple de l'association Et pourquoi pas elles?, qui œuvrent concrètement pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde agricole, notamment au travers de la lutte contre les stéréotypes.

Avec seulement 4 000 € auparavant, ce soutien représentait pourtant le pilier financier principal d'une structure essentielle en Mayenne. Privée de cette aide, l'association a dû interrompre prématurément son exposition itinérante de portraits de femmes agricultrices, renoncer à organiser plusieurs événements départementaux, faute de moyens pour couvrir les déplacements et la logistique.

L'hébergement de leur site internet, outil clé de visibilité et de mise en réseau, est lui aussi menacé.

20

66

les coupes budgétaires opérées par la Région ne sont pas des lignes comptables abstraites. Elles ont un visage : celui des femmes, des enfants et des publics vulnérables qui, déjà confrontés à des violences, discriminations ou des précarités, soutiens voient s'éloigner les essentiels à leur émancipation et à leur protection. Ces réductions de moyens aggravent les inégalités sociales et territoriales, affaiblissent la prévention et laissent de nombreuses victimes sans recours. Ces coupes ne sont pas des économies, mais des abandons.

01. Derrière des coupes budgétaires, des vies et des parcours brisés

Toutes les femmes qu'on accompagne ont subi des violences, soit dans leur famille, soit dans la rue, et souvent les deux. Ce sont des parcours de vie d'une extrême violence, et notre rôle, c'est d'offrir un lieu où elles peuvent enfin se poser et améliorer leur situation.

l'association G-Xiste

Ces violences sont systémiques : physiques, psychologiques, économiques. Les associations sont souvent le dernier rempart avant l'isolement total. Solidarité Estuaire décrit la diversité des situations rencontrées :

Nous avons des femmes qui viennent pour des violences parce que l'assistante sociale les a orientées, mais elles n'ont pas conscience d'en subir, des femmes qui vivent encore avec des violences. femmes aui sont parties du domicile. On a aussi des femmes dont l'auteur est mort et enterré. mais dont les traumas restants nécessitent écoute orientation.

Solidarité Estuaire

Ces témoignages montrent que les violences ne s'arrêtent pas avec la fin de la relation abusive : les séquelles psychologiques, économiques et sociales persistent, et les associations sont essentielles pour briser ce cycle.

Solidarité Femmes Vendée dénonce une négation politique des violences :

Supprimer la ligne budgétaire, c'est comme dire que les violences conjugales n'existent pas.

Solidarité Femmes Vendée

En mettant fin à ces financements, la Région invisibilise les violences faites aux femmes.

Les associations auditionnées observent également un allongement des délais d'attente pour les victimes (ex. : de 2 à 4 semaines au CIDFF 44).

66

02 La prévention, grande lycées

La prévention est le premier levier pour lutter contre les violences.

Pourtant, elle est la première sacrifiée par les coupes budgétaires, alors même que les textes de loi (comme la loi EVARS) et les conventions signées avec l'État en font une priorité.

Pour rappel, la loi du 21 avril 2021 (dite loi Schiappa 2) renforce l'obligation de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les établissements scolaires. Le programme **EVARS** (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) prévoit des interventions en milieu scolaire pour les jeunes sur consentement, les violences et les stéréotypes de genre.

Pourtant, les financements régionaux pour ces actions ont été supprimés, laissant les associations sans moyens pour appliquer la loi.

Le Planning Familial alerte:

Tant qu'on ne continue pas de financer la prévention auprès des enfants, on ne pourra pas mener à bien notre mission. La prévention est moins visible que l'urgence, mais elle est pourtant la clé pour éviter les drames. L'idéal serait de flécher toutes les aides vers la prévention, mais politiquement c'est plus fort et facile de dire qu'on accompagne des personnes violentées.

Fédération régionale du Planning Familial

Les lycées sont un terrain stratégique pour la prévention.

Au printemps 2023, 30,1 % des lycéens indiquent avoir été victimes d'au moins une forme de violence, physique ou psychologique, de façon répétée durant l'année scolaire. Le rôle et l'intervention des associations auprès des jeunes est donc crucial.

En se retirant des lycées, la Région abandonne la prévention de ces jeunes à la montée des violences.

On fait partie de cette région. Qu'elle nous donne les moyens de la prévention.

Solidarité Femmes Vendée

Solidarité Femmes Vendée rappelle le rôle de la Région :

Les lycées, c'est la Région : ce n'est pas logique qu'elle s'en retire.

Solidarité Femmes Vendée

Le programme « Trois Réseaux » (CIDFF, Planning Familial, Solidarité Femmes) intervenait directement dans les lycées pour sensibiliser les jeunes aux violences et aux stéréotypes.

Sa suppression prive des milliers d'élèves d'une éducation essentielle et obligatoire.

44

03. territoriales aggravées : vers des zones blanches de l'égalité

Les coupes budgétaires ne touchent pas tous les territoires de la même manière. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales sont les premiers affectés, créant des déserts de l'accompagnement et aggravant les inégalités d'accès aux droits.

Les femmes des territoires ruraux sont surreprésentées parmi les personnes précaires, avec de fortes difficultés dans l'accès à la formation et à l'emploi et une plus grande exposition à la précarité économique.

Aux difficultés économiques s'ajoute la problématique de l'isolement, causée par un déficit de mobilités individuelles comme collectives, une moindre implantation des services publics et un tissu associatif moins développé.

Les violences sexistes et sexuelles y sont bien moins détectées. Près de 50 % des féminicides ont lieu en milieu rural, alors qu'un tiers des Françaises vivent en milieu rural. 31

CIDFF, Femmes et ruralité : Les CIDFF alertent sur une situation préoccupante,

La présence des associations sur les territoires ruraux est donc primordiale

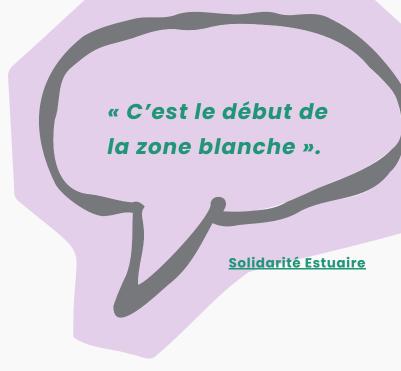
Les permanences mobiles, comme celles de Solidarité Estuaire, étaient la seule solution pour atteindre ces femmes. Leur réduction condamne des victimes à l'isolement.

La restriction de nos actions dans le territoire rural s'apparente à la fin d'une parole libératrice chez les femmes victimes.

Solidarité Estuaire

Toujours selon **Solidarité Estuaire**, « **la ruralité est un frein à la parole** ». Avec la suppression des financements régionaux, les permanences mobiles (seules à aller vers les victimes isolées) sont menacées. **« C'est le début de la zone blanche ».**

Le **CIDFF Loire-Atlantique** a dû réduire ses permanences juridiques dans les territoires éloignés (Châteaubriant, Ancenis, Blain), laissant des femmes sans accès à l'information sur leurs droits.



Dans les QPV, les violences faites aux femmes sont en augmentation. Le nombre de coups et blessures intrafamiliaux entre 2016 et 2022 a augmenté de 35% selon le rapport 2023 de l'Observatoire national des politiques de la ville.

Pourtant, les associations y voient leurs moyens réduits notamment pour leurs actions de prévention dans les collèges et lycées des QPV.

Le désengagement de la Région conduit également à un effet domino sur les partenaires locaux. Les assistantes sociales, les médecins et les travailleurs sociaux (premiers relais pour orienter les victimes) sont inquiets :

Les communes et intercommunalités (Saint Nazaire Agglomération, COMPA) ne compensent pas les coupes régionales, faute de moyens. On assiste à une recentralisation des services sur les zones urbaines, laissant les territoires ruraux et les QPV sans protection, avec un service public très affaibli, voire inexistant.

On observe alors la création de « zones blanches de l'égalité », où les femmes victimes n'ont plus aucun recours.



REVOIR LES MODES DE FINANCEMENT : VERS DES FINANCEMENTS PLURIANNUELS ET STABLES Les associations subissent une précarité financière aggravée par des financements court-termistes, souvent sous la forme d'appels à projets et instables. Cette logique les force à passer plus de temps à chercher des fonds qu'à accomplir leurs missions.

Passer à des financements pluriannuels pour les structures œuvrant dans l'égalité et la lutte contre les violences, leur permettrait de planifier sereinement leurs actions et de stabiliser leurs équipes.

travers auditions, les ces associations ont dénoncé et déploré un manque de dialogue Région, avec la voire une méconnaissance de leurs réalités.

Créer des conventions négociées d'objectifs avec chaque réseau associatif (ex. : Planning CIDFF, Familial, Solidarité Femmes), incluant des objectifs clairs sur le nombre de personnes accompagnées et les territoires couverts, des moyens pluriannuels associés qu'un suivi régulier pour ajuster les actions en fonction des réalités de terrain.

MAINTENIR UN DIALOGUE
RÉGULIER AVEC LES
ASSOCIATIONS ET
DÉFINIR DES
CONVENTIONS
D'OBJECTIFS

PRIORISER LE
FINANCEMENT
D'ACTIONS PERMETTANT
LA LUTTE EFFECTIVE
CONTRE LE NONRECOURS AU DROIT
(FLÉCHAGE VERS LES
ACTIONS "D'ALLERVERS")

Le non-recours est une réalité palpable pour nos territoires, en particulier ruraux, l'action de la Région doit permettre de combler ces lacunes. Ainsi, une attention particulière doit être portée au financement d'actions qui mettent en œuvre des actions d'aller-vers.

région Pour faire de la territoire exemplaire dans lutte contre les violences faites femmes, est il essentiel d'investir dans des dispositifs de sensibilisation et de formation à destination des professionnels santé. Ces permettraient de créer un solide maillage entre associations, les établissements de santé et les acteurs locaux, afin que chaque victime puisse bénéficier accompagnement adapté, qu'elle se trouve. Cela renforcerait également le rôle de formateur des professionnels des associations.

FINANCER DES
DISPOSITIFS DE
SENSIBILISATION ET DE
FORMATION DES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ

UN ÉCHELON PRIVILÉGIÉ

POUR SOUTENIR LES

TÊTES DE RÉSEAUX :

RECONSTRUIRE ET

FAVORISER LES

DYNAMIQUES

COLLECTIVES

Les coupes budgétaires ont démantelé les dynamiques de réseau, à l'image de l'initiative « 3 réseaux » portée par le CIDFF, le Planning Familial et Solidarité Femmes, pourtant essentielles pour mutualiser les ressources et couvrir l'ensemble du territoire.

Renforcer le rôle d'animation d'un réseau régional contre les violences faites aux femmes permettrait de mieux répondre spécifiques besoins chaque territoire et d'assurer une solidarité territoriale. garantirait approche coordination plus efficace et une réponse adaptée aux locales.

Les associations sont aujourd'hui tiraillées entre plusieurs (Région, financeurs départements, communes), sans vision globale. Ces seraient pour un appui réseaux et aideraient à consolidation ainsi qu'à coordination de leurs actions sur les territoires.

METTRE EN PLACE DES
COMITÉS DES
FINANCEURS CO-PILOTÉS
PAR L'ÉTAT,
LA RÉGION ET LES
COLLECTIVITÉS

FLÉCHER DAVANTAGE LES FINANCEMENTS SUR LA PRÉVENTION La prévention est la grande sacrifiée des coupes budgétaires, alors qu'elle est le levier le plus efficace pour réduire les violences à long terme. « Tant qu'on ne finance pas la prévention auprès des enfants, on ne pourra pas mener à bien notre mission » (Planning Familial).

La création d'un fonds régional dédié à la prévention permettrait aux associations d'intervenir directement auprès des publics concernés, et particulièrement des jeunes dans les établissements scolaires dont la Région a la charge.

Aujourd'hui, seule une minorité de classes bénéficient d'ateliers sur l'égalité et la prévention des violences.

Pour garantir la prévention, nous proposons de fixer un objectif de 100 % des lycées, CFA et Maisons Familiales et Rurales en Pays de la Loire qui bénéficient d'au moins une séance de sensibilisation sur les violences de genre, le consentement et l'égalité.

INTRODUIRE UN OBJECTIF

DE 100 % DE CLASSES

SENSIBILISÉES AUX

VIOLENCES DE GENRE ET

À L'ÉGALITÉ

CONCLUSION

es Pays de la Loire font face à une urgence sociale sans précédent :

les violences faites aux femmes explosent, la parole des victimes se libère et les besoins en accompagnement, prévention

et sensibilisation se font de plus en plus ressentir.

réalité Cette heurte à se la déconnexion de Christelle Morançais et de sa majorité, alors même que conseillers régionaux, certain·es également élu·es locaux, mesurent chaque jour les conséquences de ce désengagement dans communes. Les coupes budgétaires ont entraîné la réduction, voire la suppression, des subventions aux associations et ont fragilisé un secteur déjà en difficulté.

Les conséquences sont immédiates et brutales, **elles seront pires demain** : les associations, piliers de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité, voient leurs financements s'effondrer, leurs équipes se réduire, et leurs missions se limiter.

Le risque de non-recours aux droits s'accroît, les délais d'attente s'allongent, et les territoires les plus isolés, notamment les ruralités, deviennent des zones blanches de l'égalité.

Les permanences mobiles disparaissent, les réseaux de solidarité se disloquent, et les victimes, déjà confrontées à l'isolement et à la précarité, se retrouvent sans recours.

Les témoignages recueillis lors des auditions le confirment : supprimer les financements et le soutien aux associations, c'est nier l'existence même des violences.

L'échelon régional reste un levier indispensable pour agir efficacement. Son rôle dans la prévention, la sensibilisation et la lutte contre les stéréotypes est stratégique : c'est à ce niveau que se coordonnent les actions territoriales et que se construisent les dynamiques entre associations.

Compétente sur les lycées, la Région doit agir auprès des jeunes. En désengageant la collectivité, Christelle Morançais ne se contente pas de sabrer des budgets : elle démantèle un écosystème essentiel à la protection des femmes et à l'égalité réelle.

Les coupes budgétaires ne sont pas des ajustements techniques, mais des abandons politiques.

La majorité régionale doit sortir du déni : les associations ne font pas autant avec moins. Elles font moins, mais du mieux qu'elles peuvent, au détriment de leurs missions, de la qualité de l'accompagnement et au prix d'un épuisement pour leurs équipes.

Christelle Morançais doit aujourd'hui assumer son rôle et être garante et protectrice des droits et de l'égalité sur le territoire.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à l'ensemble des structures qui ont pris le temps de répondre à nos sollicitations dans le cadre de cette mission d'information et d'évaluation. Nous remercions tout particulièrement les associations qui ont accepté de participer à nos auditions, de partager leurs analyses, leurs expériences et leurs constats de terrain.

Nous adressons également nos remerciements aux équipes salariées et bénévoles de ces structures pour leur disponibilité, leur engagement et pour avoir accepté d'être citées dans ce travail. Leur contribution a été essentielle à la qualité et à la rigueur de notre enquête.

Merci à:

- Aurélie Fournier (Présidente du Conseil d'administration de la Fédération régionale du Planning Familial)
- Cécile Mamet (Co-fondatrice de l'association G-Xiste)
- Christine Créance (Présidente de Solidarité Femmes Vendée, membre de l'Union régionale Solidarité Femmes)
- Dominique Poirson (Trésorière de Solidarité Femmes Vendée)
- Elena Gautier (Présidente de l'antenne Pays de la Loire de l'association Règles Élémentaires)
- Marie-Agnès Mandin (Présidente de la Fédération Régionale des CIDFF et Présidente du CIDFF 85)
- Martine Gassiot (Vice-présidente de Solidarité femmes Vendée, cofondatrice, et Vice-présidente de l'Union régionale de solidarité femmes)
- Martine Lejeune (Présidente du CIDFF 44)
- Paul Laurent (Responsable de l'association Victime et Prévention Pénale
 53 Fédération nationale France Victimes)
- Sandrine Labbé (Co-fondatrice de l'association Et Pourquoi pas Elles ?)
- Sandrine Mansour (Coordinatrice régionale Fédération Régionale du Planning Familial)
- Valérie Gauthier (Directrice de l'association Solidarité Estuaire)

Enfin, nos remerciements s'adressent à l'ensemble des personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la rédaction et à la mise en forme de ce travail. Leur implication et leur exigence ont permis de mener à bien cette démarche collective au service de l'égalité entre les femmes et les hommes.

ANNEXES





Référence : CRPDL/2025/04

Contacts: Victor MARION - victor.marion@paysdelaloire.fr

A l'attention de Madame Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Nantes, le 11 février 2025

Objet : Création d'une mission d'information et d'évaluation sur les politiques régionales relatives à l'égalité femmes hommes

Annexe : Liste des 24 conseillers régionaux et conseillères régionales signataires

Madame la Présidente,

L'article 3 du préambule de la constitution de 1946, qui a valeur constitutionnelle, énonce que « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». Si l'égalité femmes homme est inscrite dans la loi, celle-ci peine toujours à s'appliquer au quotidien. Le récent rapport du Haut Conseil à l'Egalité sur l'état du sexisme en France met en évidence une certaine polarisation de la société sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, le sexisme est toujours très présent dans le débat public. Parallèlement à cela, les violences sexistes et sexuelles déclarées sont toujours en hausse. En 2024, 86% des femmes déclarent avoir déjà vécu une situation à caractère sexiste. Par ailleurs, neuf femmes sur dix déclarent avoir déjà adopté des stratégies d'évitement du sexisme au quotidien. Enfin, 40 % des femmes déclarent avoir subi au moins une situation de nonconsentement. Des chiffres alarmants qui nous appellent plus que jamais à l'action.

L'article 2 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que L'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions.

Au niveau régional, l'égalité femmes hommes a été mentionnée à plusieurs reprises comme une priorité politique, ce qui s'est en partie traduit en 2023 par une hausse du budget de la collectivité dédié à l'égalité, pour « passer de l'égalité de droits à l'égalité de faits ».1

Toutefois, les récentes coupes budgétaires et la suppression de plusieurs dispositifs viennent en opposition avec ces engagements passés et laissent craindre une mise en difficulté des politiques d'égalité en Pays de la Loire. En effet, des interrogations pèsent quant à l'avenir des programmes et des initiatives suivantes, la liste n'est pas exhaustive :

- Aides à la mobilité pour lever les freins à l'emploi, touchant particulièrement les femmes dans leur projet d'insertion professionnelle.
- Programmes d'intervention sur l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les lycées, CFA et MFR de la Région.
- Accompagnement des femmes victimes de violences sur l'ensemble du territoire régional.

https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/vie-associative-la-region-mise-sur-legalite-le-civisme-et-lengagement





Maintien de permanences d'accueil et d'écoute assurées par les associations têtes de réseaux.

D'ailleurs, sensibles aux enjeux de prévention et de lutte contre les violences et en particulier dans le sport, nos deux groupes avaient lancé une tribune en juin 2023, signée par plus de 150 élu-es écologistes et de gauche de la région, appelant la Région et l'ensemble des décideurs publics à conditionner le versement des aides publiques à la sensibilisation à ces questions. Ce qui démontre la place qu'occupent désormais ces sujets dans les préoccupations des décideurs locaux.

Aussi au vu de ces constats et conformément à l'article L4132-21-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et à l'article 8-3 du règlement intérieur du Conseil régional, nous demandons la création d'une mission d'information et d'évaluation sur les politiques régionales relatives à l'égalité femmes hommes.

A partir notamment des recommandations du rapport égalité femmes hommes 2023 de la Région et des échanges avec les acteurs associatifs et professionnels en Pays de la Loire, il est possible d'évaluer de manière immédiate les conséquences des suppressions ou baisses de subventions publiques régionales. Cette mission aurait pour objectifs :

- D'identifier et d'évaluer les conséquences sur le fonctionnement des structures intervenant dans le domaine de l'égalité y compris au titre des financements croisés avec les autres collectivités.
- D'identifier et d'évaluer les conséquences directes et indirectes sur les acteurs dans le cadre des actions suivantes inscrites dans la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes :
 - Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité;
 - Des actions visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel;
 - Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes ;
 - Des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment par l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse;
 - Des actions de lutte contre la précarité des femmes ;
 - Des actions visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers;
 - Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales;
 - Des actions visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales :
 - Des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres ;
 - Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles sexués.
- D'identifier et d'évaluer les conséquences directes et indirectes sur les actions mises en œuvre par ces acteurs sur les territoires notamment dans le cadre de la déclinaison du plan régional de santé environnement 2023-2028.





Pour ce faire, les membres de la Mission pourraient auditionner des acteurs et actrices essentielles telles que les associations de lutte contre les violences et œuvrant sur les sujets d'égalité, des représentants des établissements scolaires, des professionnels de santé, des sociologues, des scientifiques, etc.

Ces éléments établis permettront de définir une stratégie d'accompagnement pluriannuelle des acteurs du territoire, fondée sur des objectifs qualifiables et quantifiables et de donner une nouvelle ambition à la politique d'égalité, base d'une stratégie régionale.

Cette demande étant cosignée par au moins un cinquième des membres du conseil régional, nous vous demandons de l'examiner dans les plus brefs délais, afin de permettre sa discussion lors de la prochaine conférence des président-es et l'adoption d'une délibération actant la création de cette mission dès la prochaine séance du Conseil régional.

Nous vous en remercions et vous prions de recevoir, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Lucie Etonno

Présidente du groupe L'écologie ensemble

Guillaume Garot

Président du groupe Printemps des Pays de la Loire

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

1.La lette, Observatoire national des violences faites aux femmes, lettre (n°22) de l'Observatoire national des violences faites aux femmes présentant les données sur l'année 2023, https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/MAJ%20F%C3%A9vrier%202025%20-
%20Lettre%202020de%20l%27Observatoire%20national%20des%20violences%20faites%20

aux%20femmes.pdf

- en 2024, Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple https://www.interieur.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/etude-nationalesur-morts-violentes-au-sein-du-couple-en-2024.html-0
- 3. 16 900 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2023, Insee Flash Pays de la Loire nº 152 Mars 2025,
- 4. Mur de femmages 2024, Nous Toutes, https://www.noustoutes.org/mur-femmages-2024/#:~:text=Nous%20commen%C3%A7ons%20l'ann%C3%A9e%202024,toutes%20les%20vi <u>olences%20de%20genre.</u>
- 5. Convention entre la Région des Pays de la Loire et l'Union Régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire (URSF) 2023, https://paysdelaloire-webdelibplus.digitechcloud.fr/webdelib/files/unzip//seance-7274120240424121915/74130 <u> ANNEXE%202%20-</u> %20CONVENTION%20URSF.pdf#search=%22%22solidarit%C3%A9%20femmes%22%22
- 6. Carte pour orienter les femmes victimes de violences en Pays de la Loire ; Solidarité femmes https://orientationviolencesfemmespdl.fr/
- 7.Libération, Bilan Violences faites aux femmes en France : des «progrès» mais ençore de profondes laçunes, pointe le Conseil de l'Europe, https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/violences-faites-aux-femmes-des-progres-mais-encore-de-profondes-lacunes-pointe-le-conseil-de-leurope-20250916 KKZKECWHHBETZA2QCR32AWGLF4/
- 8. Le mouvement association, La santé financière des associations : un constat alarmant, https://lemouvementassociatif.org/la-sante-financiere-des-associations-un-constat-<u>alarmant/</u>
- 9. Ouest France, Asphyxiées par les coupes budgétaires, les structures féministes rurales ferment des permanences, <a href="https://www.ouest-france.fr/societe/egalite-hommes-femmes/asphyxiees-par-les-coupes-budgetaires-les-structures-feministes-rurales-ferment-des-permanences-d7e0a4a8-8325-11f0-b7f6-35541b8d2287#:~:text=Anne%2DC%C3%A9cile%20Mailfert%20d%C3%A9nonce%20alors,%2C%20indique%2Dt%2Delle.
- 10. Fondation des Femmes, [Communiqué de presse] Coupes budgétaires : la survie des en danger, coupes-budgetaires-la-survie-des-associations-feministes-compromise-des-milliers-de-femmes-en-danger/#:~:text=72%20%25%20des%20associations%20rurales%20sont,ressources%20n%C3%A9cessaires%20%C3%A0%20leurs%20activit%C3%A9s

- 11. Sénat, Évolution du financement de la lutte contre les violences faites aux femmes, https://www.senat.fr/rap/r24-814/r24-81410.html
- 12. LOI nº 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029330832
- 13. Décret nº 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030785328
- 14. "Direction de la culture, du sport et des associations, Service Vie associative, solidarités, égalité et bénévolat", avant que le service soit supprimé en conséquence des coupes budgétaires ayant entraîné une réorganisation globale des services de la Région.
- 15. La Région s'engage pour la distribution gratuite de protections périodiques dans les lycées, <u>https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-</u> <u>région/les-actualites/la-region-sengage-pour-la-distribution-gratuite-de-protections-</u> <u>periodiques-dans-les-lycees</u>

- 16. Christelle Morançais, Aimer et Agir, pages 51 et 5
- 17. Vie associative : la Région mise sur l'égalité, le civisme et l'engagement, https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/vie-associative-la-region-mise-sur-legalite-le-civisme-et-lengagement
- 18. Rapport égalité femmes hommes 2023 Région Pays de la Loire, https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2025-05/Rapport-Egalite-F-H 2023.pdf
- 19. Trophées Joséphine : 42 femmes qui osent en Pays de la Loire, 30 mars 2022, https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/trophees-josephine-42-femmes-qui-osent-en-pays-de-la-loir

20. Ibid

- 21. ENTRETIEN. Pour Christelle Morançais (Horizons), « notre pays est shooté à la dépense publique », Ouest France, le 11 octobre 2024, https://www.ouest-trance.fr/politique/entretien-pour-christelle-morancais-horizons-notre-pays-est-shoote-a-la-depense-publique-814c7be4-87db-11ef-9d95-9a2a8aa75177
- 22. Ibid
- 23. EXCLUSIF. « J'assume totalement de baisser les dépenses », affirme Christelle Morançais, Presse Océan, 5 décembre 2025, https://www.ouest-france.fr/politique/exclusif-jassume-totalement-de-baisser-les-depenses-affirme-christelle-morancais-3b5863b6-b326-11ef-b82d-25c6d02b5baf? utm_source=troove&utm_medium=site
- 24. Discours d'ouverture du Conseil régional du 19 décembre 2024, page 8, https://paysdelaloire-webdelibplus.digitechcloud.fr/webdelibplus/jsp/showFile.jsp? datePub=24/06/2025&dateRetLega=24/06/2025&pdf=pSuF%2FgX%2BMKvYLc2Iwn%2Frm6v 2mbcM%2BrgVznrSwltHQs0jdb7pQQPFhqHjRQpeR5s%2FwmlyxNpq%2Bh%2FpFshZ0wdIMIUp4 Pf0Ueq3ZayayyAHu9flgmJxtAiKyZkwNUy%2Fu8axLYGtNEd%2FH4%2BXBYNNR7%2FvRMp2UfZR9 fr7fXHrk2IcnHB0DxorlZKA16sn2plIZI5ku4tMhJ2xvaE%3D
- 25. Procès verbal du Conseil régional du 19 décembre 2024, page 294, <a href="https://paysdelaloire-webdelibplus.digitechcloud.fr/webdelibplus/jsp/showFile.jsp?datePub=24/06/2025&dateRetLega=24/06/2025&pdf=pSuF%2FgX%2BMKvYLc2lwn%2Frm6v2mbcM%2BrgVznrSwltHQs0jdb7pQQPFhqHjRQpeR5s%2FwmlyxNpq%2Bh%2FpFshZ0wdlMlUp4Pf0Ueq3ZayqyyAHu9flgmJxtAiKyZkwNUy%2Fu8axLYGtNEd%2FH4%2BXBYNNR7%2FvRMp2UfZR9fr7fXHrk2lcnHB0DxorlZKA16sn2pllZl5ku4tMhJ2xvaE%3D
- 26. Coupes budgétaires en Pays de la Loire : quels impacts pour les droits des femmes ?, https://www.ouest-france.fr/societe/egalite-hommes-femmes/coupes-budgetaires-en-pays-de-la-loire-quels-impacts-pour-les-droits-des-femmes-8cf9fe50-fb5b-11ef-84e6-97a4d0833d6d
- 27. Rapport S105 Promouvoir l'égalité, le civisme et l'engagement, 22 novembre 2024, https://paysdelaloire-webdelibplus.digitechcloud.fr/webdelibplus/jsp/showFile.jsp? datePub=28/11/2024&dateRetLega=28/11/2024&pdf=pSuF%2FgX%2BMKvYLc2lwn%2Frm6v2 mbcM%2BrgVznrSwltHQs0jdb7pQQPFhqHjRQpeR5s%2FwmlyxNpg%2Bh%2FpFshZ0wdlMlUp4P f0Ueq3mCDWGDJOMrGupP015PS9E2Z%2FrOUrWVDkT34Ds4fxjFdZfhL%2Fl3qgsc8yblxlZDUbLnP sdUkQbmo%3D
- 28. France 3 Bretagne, "Nous n'aurions jamais imaginé écrire ces mots", Marie Eloy annonce l'arrêt du réseau Bouge ta Boîte, créé pour les femmes entrepreneuses, https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/nous-n-aurions-jamais-imagine-ecrire-ces-mots-marie-eloy-annonce-l-arret-du-reseau-bouge-ta-boite-creee-pour-les-femmes-entrepreneuses-3188997.html
- 29. LOI nº 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste (1), https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043403203
- 30. Injep, Les chiffres clés de la jeunesse 2025 Sécurité-violences-justice, https://injep.fr/tableau_bord/les-chiffres-cles-de-la-jeunesse-2025-securite-violences-justice/
- 31. CIDFF, Femmes et ruralité : Les CIDFF alertent sur une situation préoccupante, https://fncidff.info/femmes-et-ruralite-les-cidff-alertent-sur-une-situation-preoccupante/
- 32. ONPV, QUARTIERS PRIORITAIRES : RETROSPECTIVE 2015-2023, https://www.onpv.fr/uploads/media_items/anct-onpv-rapport-2023.original.pdf

LES GROUPES AU CONSEIL RÉGIONAL

Les élues et élus du groupe l'Ecologie ensemble :

- Lucie Etonno, Conseillère régionale de Vendée, Présidente du groupe
- William Aucant, Conseiller régional de Loire-Atlantique
- Mélanie Cosnier, Conseillère régionale de Sarthe
- Pascale Hameau, Conseillère régionale de Loire-Atlantique
- Sabine Lalande, Conseillère régionale de Loire-Atlantique
- Solène Mesnager, Conseillère régionale de Mayenne
- Franck Nicolon, Conseiller régional de Loire-Atlantique
- Elsa Richard, Conseillère régionale de Mainte et Loire
- Gaëlle Rougeron, Conseillère régionale de Loire-Atlantique
- Arash Saeidi, Conseiller régional de Maine et Loire
- Claire Schweitzer, Conseillère régionale de Mainte et Loire
- Matthias Tavel, Conseiller régional de Sarthe



Les élues et élus du groupe le Printemps des Pays de la Loire :

- Guillaume Garot, Conseiller régional de Mayenne, Président du groupe
- Jean-Louis Belliard, Conseiller régional de Maine et Loire
- Mahaut Bertu, Conseillère régionale de Loire-Atlantique
- Christophe Clergeau, Conseiller régional de Loire-Atlantique
- Dominique Deniaud, Conseiller régional de Loire-Atlantique
- Cécile Dreure, Conseillère régionale de Vendée
- Stéphane Ibarra , Conseiller régional de Vendée
- Véronique Mahé, Conseillère régionale de Loire-Atlantique
- Eric Provost, Conseiller régional de Loire-Atlantique
- Christine Tafforeau-Hardy, Conseillère régionale de Sarthe
- Céline Véron, Conseillère régionale de Mainte et Loire
- Thierry Violland, Conseiller régional de Loire-Atlantique





Lien version numérique du dossier

MIE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

